Commune de L'ALBENC

JOURNAL DE L'ALBENC / N°79
Janvier 2015

LE JOURNAL de Notre VILLAGE !

Pour plus d'infos, RDV sur : albenc.fr

Édito du Maire

Les fêtes de Noël sont passées et nous ont mis du baume au cœur : les yeux des enfants ont brillé, nos cœurs se sont réchauffés avec nos familles, nos amis et nos voisins, nous avons partagé des moments de bonheur... c'est bien le plus important et ce qui nous fait avancer... (suite de l'édito... page 2).

Je vous souhaite tous mes vœux de très bonne santé et de réussite dans tous les domaines et dans vos projets personnels et je vous convie aux vœux du Maire le samedi 10 janvier 2015 à 11h (salle des fêtes), notez dès à présent la cérémonie d'accueil des enfants nés en 2014...

Excellente année 2015

Bonnes fêtes à tous !

Ghislaine Zamora

Sommaire

Édito suite / Échos du Conseil p.2
Zone Bleue/détecteur de fumée / Éclairage p.3
Nos commerces p.4
État civil/ ENI Poules / 29 novembre à l'Albenc p.5
Élection / Transisère / Sictom / ERDF p.6
Soirée celtique / Manifestations p.7
Voyage aux pays de la noix 1ere partie p.8

Mme le Maire, le Conseil Municipal, les membres du CCAS vous souhaitent UNE

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2015

Édito du Maire SUITE

Après les fêtes et le rêve, la réalité se rappelle à nous, en effet avec une économie ralentie, les communes ne sont pas épargnées : baisse des dotations de l'Etat, suppression des services de l'Etat (ex ATESAT assistance technique ..), baisse ou suppression de certaines aides (département, communauté de communes, région...) et augmentation des charges (réforme des rythmes scolaires par exemple), nouvelles normes à mettre en place avec peu de contreparties financières (accessibilité...). L'État continue de baisser nos recettes et d'augmenter nos charges : ainsi à partir du 1er juillet 2015 les demandes d'urbanisme (DP,CU, PC...permis de démolition..) ne seront plus instruites gratuitement par les services de l'État...

Les temps sont durs pour les collectivités territoriales notamment les petites communes : le fameux effet de ciseaux dont parlent les spécialistes de ces questions.

Il va falloir jouer très serré pour élaborer le budget et tenir l'équilibre tout en continuant à investir un minimum : le débat d'orientation budgétaire va être primordial, le choix de telle ou telle action va être difficile pour nous Conseillers.

Ce début de mandat devait être un catalyseur de projets ; et bien non il sera sans aucun doute empreint de prudence de notre part. Il faudra beaucoup d'énergie et un grand zeste d'imagination : imaginer des solutions peu coûteuses, imaginer des stratégies d'économies notamment en dépenses de fonctionnement. Mais comment diminuer les charges de personnel alors que nous sommes déjà en dessous des ratios des communes de même importance que nous ?

Alors oui il va en falloir de l'imagination pour serrer la vis tout en rendant un bon niveau de service et en ayant de nouvelles dépenses à venir...

Quel défi nous attend !

G-Zamora

« Note de la rédaction »
Ce journal sera dorénavant en papier glacé pour améliorer la netteté des photos et être plus agréable à la lecture.
A savoir le coût du papier glacé est le même que le mat.

Échos du Conseil...

La nouvelle année est là, il est temps pour nous de vous résumer les faits importants des conseils municipaux qui se sont déroulés depuis les élections municipales....

Conseil Municipal du 15 avril 2014 :
Mise en place de la nouvelle équipe et des différentes commissions. Délégations du conseil au Maire, délégations du Maire aux adjoints, Vous pouvez retrouver tous les détails dans le BM n°77.

Conseil Municipal du 14 mai 2014 :
Constitution du CCAS avec des membres du Conseil : Mmes Guionneau, Scaringella, Mantégari et Luyton et 4 membres extérieurs : Mmes Cambon, Melay, Rolland et Mr Locatelli.
Questions de gestion courante concernant les assurances, la garderie, le budget, délibération pour le SEDI (syndicat d'Electricité de L'Isère), dissolution du Syndicat de Réémetteur de Télévision de St Gervais.

Conseil Municipal du 17 juin 2014 :
Achat d'un nouveau véhicule pour les employés municipaux afin de remplacer l'ancien hors service.
Exonération de la part communale de la Taxe d'Aménagement concernant les abris de jardin entre 5 et 20 m².
Prévision de travaux à l'école qui auront lieu pendant l'été au 1° étage (création de salle des maîtres et d'une salle disponible pour la médecine scolaire et le RASED).
Présentation et préparation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Conseil Municipal du 15 juillet 2014 :
Inscription pour une participation de la commune au prochain Comice Agricole qui aura lieu en août 2015.
Transfert de la compétence « Gestion des milieux aquatiques » à la 3C2V (Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors)
Mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) qui auront lieu le vendredi de 13H30 à 16H30 avec 71 inscrits.

Conseil Municipal du 16 septembre 2014 :
Information sur l'école : 158 enfants sont inscrits, répartis sur 6 classes, avec l'arrivée d'une nouvelle institutrice pour la classe de CM1/CM2 : Lucie Pasquelin.
Différentes conventions passées avec les intervenants aux TAP. Point sur les différents ateliers proposés.
Délibération pour baisser le prix des 2 T4 d'Alb'Résidence qui restent à vendre. Le prix de vente est fixé à 149 900 €.
Information sur la disparition des services de la DDT en matière d'urbanisme. A compter du 1er juillet 2015, les communes devront instruire seules les différentes demandes d'urbanisme.

Conseil Municipal du 21 octobre 2014 :
Les tarifs de location de la salle des fêtes sont modifiés suite à plusieurs déconvenues concernant le nettoyage Ainsi une caution de nettoyage de 200 Euros viendra se rajouter à la traditionnelle caution.
Embauche d'une ATSEM pour remplacer Mathilde RAMAK pendant son congé maternité.
Information sur la réflexion de la 3C2V de mettre en place une taxe sur les terrains en friche dans les zones artisanales pour stopper la spéculation et permettre à de nouvelles entreprises de s'installer sur notre territoire.
Mise en place de la « dématérialisation » pour l'envoi des titres et des mandats à la Trésorerie.
Information sur l'ouverture des MOLOK au 1er janvier 2015.

Conseil Municipal du 18 novembre 2014 :
Le Conseil Municipal a approuvé les travaux d'aménagements hydrauliques sur le ruisseau Le Versoud. Ceux-ci seront réalisés dans le respect de l'environnement et des normes en vigueur afin de lutter contre les débordements du ruisseau.
La tarification du cimetière, inchangée depuis 2007 a été modifiée.
Point sur les travaux : rue du Pressoir.
Rencontre avec un responsable des routes du Conseil Général pour étudier les possibilités d'aménagement de sécurité sur les voiries de la commune.

Les séances du Conseil Municipal sont publiques, elles ont lieu les 2° ou 3° mardi de chaque mois à 20 h. Les comptes rendus dans leur intégralité sont consultables sur le panneau en bas de la Mairie et sur le site internet de la mairie : Albenc.fr

Zone Bleue

Nous vous informons que 3 places de stationnement situées devant le magasin multiservices sont classées en « zone bleue ».
Sur ces emplacements, le stationnement est limité à **30 minutes**.
Un panneau de signalisation a également été installé. Un nouveau disque européen de stationnement en vigueur depuis le 1er janvier 2012 (voir image) doit être placé de manière visible sur votre tableau de bord. Ce dispositif permet de favoriser la rotation des véhicules en limitant la durée autorisée. Il suffit d'indiquer votre heure d'arrivée sur le disque.
Ces disques sont en vente dans toutes les grandes surfaces au rayon « accessoires automobiles ».

Détecteur de Fumée

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015. Détecteurs de fumée dans le logement (appartement, maison)

1/ Objectifs :

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller **une personne endormie.**

2/ Caractéristiques exigées :

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

3/ Obligation d'installation et de vérification du bon fonctionnement :

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

En cours de bail, le locataire doit veiller au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant les piles ou en remplaçant le détecteur en cas de défaillance.

4/ Emplacement du détecteur :

Le détecteur doit :

- être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres
- être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

5/ Remise d'une attestation à son assureur :

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Dépannage Éclairage public

Le fait de signaler à la mairie, qu'un point d'éclairage public ne fonctionne pas, facilite grandement les interventions.

Pour des raisons de maitrise des coûts, le dépannage n'est pas immédiat. la régie électrique de Vinay intervient à la demande de la mairie, avec une nacelle, lorsqu'il y a 4 à 6 points en panne.

Environ 3 interventions ont lieu chaque année pour les 173 lampes d'éclairage public de la commune, ainsi le temps d'attente peut varier.

Merci pour votre aide et votre compréhension.

Ligne Haute Tension souterraine

La liaison Haute Tension souterraine transitera par l'Albenc dans le but de renforcer l'alimentation électrique du Sud Grésivaudan.

RTE (Réseau de Transports d'Electricité) va créer une liaison électrique souterraine Haute Tension 63KV entre Moirans et le poste de transformation situé à la Blâche de Vinay. Cette ligne longera l'autoroute et l'Isère jusqu'à la limite de Poliénas et l'Albenc. Elle empruntera sur notre commune le « sous-sol » de la voirie de la RD 48 (Route de Bivan) jusqu'à la Croix Rouge. Elle rejoindra le pont SNCF de Derrière Malan via le chemin Carret, puis les rues de Derrière Malan et du Stade pour franchir à nouveau la voie SNCF au 2e pont situé près de la piste cyclable. Elle rejoindra ensuite Vinay le long de cette piste cyclable et de la voie ferrée.

Les travaux sont prévus courant 2015, les cartes et projets de RTE peuvent être consultés en mairie pour plus de précisions.

Nos COMMERCES

Du nouveau au Diable au Thym :

Anthony et Morgane GUICHARD,
âgés tous les deux de 22 ans, ont repris le restaurant le Diable au Thym depuis le 26 novembre dernier.
Anthony a été élève à Voreppe, puis à l'Ecole hôtelière Lesdiguières à Grenoble.
Avant d'arriver à l'Albenc, il s'est essayé dans plusieurs établissements renommés de la région et en particulier l'Auberge de Malatras à Tullins, l'Auberge de l'Abbaye de St Antoine et l'Hôtel Best Western Palladior à Voiron. Le jeune couple attend un heureux événement pour le mois de février.
Nous leur souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite.

Nouveaux horaires : Du mardi midi au dimanche midi (Fermeture dimanche soir et lundi).

«Chers Albinoises et Albinois,
Cela fait à présent plus de deux ans que je suis installé à vos cotés, en qualité de chirurgien dentiste, mais loin de vous connaître tous, je profite de ces quelques lignes pour me présenter.
Chirurgien dentiste depuis 29 ans, j'ai commencé ma carrière à la campagne à Montmorillon en Poitou Charente, avant de m'installer et d'exercer professionnellement à Grenoble, puis aujourd'hui auprès de vous, pour répondre au réel besoin de soins dentaires de proximité des habitants de la commune.
En m'installant auprès de vous, j'ai souhaité mettre mes compétences, forgées au cours de mon expérience professionnelle à votre disposition, mais aussi de profiter des réels avantages de la campagne, et des bienfaits de la nature, loin des tracas quotidiens de la ville.
Mon cabinet est ouvert les lundis, mardis toute la journée, mercredis et vendredis le matin et je demeure à votre écoute pour toute demande de rendez-vous au 06 19 57 18 74».

Docteur Patrick Chemla

M Bernard BEAU et son associé **Georges GUERRA** ont repris le

Bureau de tabac.

Ils vous accueilleront à partir du 5 février 2015.
Ils vous proposeront en plus du tabac /presse / loto/bar, des fleurs, des plantes et des cadeaux originaux.
Bienvenue à L'Albenc

Depuis le mois de septembre,
L'Univers de Mel offre à la commune le service d'un nouveau salon de coiffure pour Hommes, Femmes et Enfants.
Mélanie DEPOISIER, âgée de 33 ans et habitant St Etienne de St Geoirs, s'est installée ici après avoir été coiffeuse à domicile à Tullins pendant 3 ans.

Nous lui souhaitons la bienvenue.
Horaires :
Du mardi au jeudi de 9h à 18h,
le vendredi de 8h30 à 18h30,
et le samedi de 8h30 à 16h.

Le 29 novembre à l'Albenc...

Le 29 novembre était une journée bien remplie à L'Albenc...

Travaux rue du Pressoir

En effet, elle commença par **l'inauguration** de la rue du Pressoir après quelques semaines de travaux servant à remettre en état les canalisations d'eau et à préparer l'enfouissement des lignes électriques.

Ce petit moment convivial a commencé par un discours de Mme Le Maire, suivi par la visite des 2 rues concernées effectuée par les personnes responsables des travaux (mairie, entreprises...), et pour se réchauffer tout le monde a partagé un petit apéritif servi au beau milieu de la ruelle flambant neuve...

Le marché de Noël

Le deuxième grand évènement de la journée a été l'organisation par les commerçants d'un Marché de Noel...après quelques années d'absence....

Tout était là pour que cette journée soit un franc succès : stands, vin chaud, chorale, activités pour enfants, calèche et Père Noel bien sûr... Il était aussi possible de savourer différentes spécialités afin de rendre ce moment encore plus convivial...

Espérons que cela recommence l'année prochaine !

Poule recherche famille d'accueil

Espace Nature Isère, association de protection de la nature, propose, aux familles désireuses de réduire leurs ordures ménagères d'adopter deux poules pondeuses. L'association a déjà distribué gratuitement 150 poules dans différents foyers en 2014. L'opération continue en 2015 ! Une centaine de poules peuvent encore être adoptées ! Alors n'hésitez plus et accueillez deux nouveaux membres dans votre foyer au printemps prochain.

En échange de vos déchets alimentaires elles vous fourniront tous les jours de bons œufs frais !

Pour bénéficier de cette démarche rien de plus simple : Contactez Espace Nature Isère. Nous vous ferons alors parvenir une convention établissant les conditions d'accueil. Afin de veiller à leur bien-être et à leur confort, un poulailler devra être prêt pour les accueillir dans les bonnes conditions. Des visites à domicile, sur rendez-vous seront alors effectuées entre Février et Mars, pour nous assurer que les critères d'accueil sont respectés.

Nos équipes pourront alors répondre à toutes vos questions et vous prodiguer des conseils. Les poules vous sauront confiées par la suite, lors de deux remises qui devraient avoir lieu sur deux samedis du mois de mars, vous serez informés quinze jours avant.

L'aventure vous intéresse ?

Contactez nous au 0476365010
ou à espacenatureisere@orange.fr.
Espace Nature Isère,
32, place du Souvenir Français 38470 L'ALBENC

État Civil

NAISSANCES

Théo VAILLANT	11/01/14
Enola, Sonia GAGGERO	28/01/14
Maciej, Andrzej WOLOWIEC	28/01/14
Manon, Emilie, Rose JEANNE	07/02/14
Marylou, Béatrice, Nicole GLENAT	14/02/14
Louane, Lise JOURDAN	15/05/14
Yoni, Jérémy, Louis SALINGUE	29/06/14
Jules, Franck, Alvarino FERREIRA	07/07/14
Clément, André, Charles PICAT	08/07/14
Lisa, Danielle, Mireille PERARD	13/08/14
Emma PELLEGRINI	22/08/14
Lorik, Dean, Terence AFFRI	23/10/14
Lilou PAVIS	02/12/14
Kamil, Moussa, Hamine TAÏBI	12/12/14

Bienvenue
à Kamil Taïbi fils de Abdelkader et Mathilde Ramak notre ATSEM

BAPTEME REPUBLICAINS

ROSSIGNOL Elise	29/06/14

MARIAGES

Michel BAUMGARTNER-ANSTETT/ Bertrand CAZES	04/01/14
Thomas PELLEGRINI/ Virginie D'OLIVIER-QUINTAS	19/04/14
Alexandre NOVAIS/ Marine GOLETTO	02/08/14
Christophe BARNIER/ Marion REGINATO	20/09/14
Thierry VERONESE/ Annabelle ARNAUD	27/09/14
Nicolas CALISTO/Karin THÜR	05/12/14

DÉCÈS

LOUSA Manuel, José	19/03/14
MATHIEU Lucie	20/06/14
BOURGEAT Anne-Marie	25/09/14
MIGDAL Augustin	08/10/14
LAURENS Simone	02/12/14
FILLET Marie-Thérèse	27/12/14

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2015

Finies les élections cantonales !

Comme le prescrit la loi du 17 mai 2013, nous élirons les dimanches 22 et 29 mars prochains les Conseillers départementaux (ex Conseillers généraux).
Ces élections au suffrage majoritaire binominal permettront de renouveler les Conseillers de la France entière. Scrutin binominal ? Chaque canton élira une femme et un homme pour le représenter pendant 6 ans. Les candidats se présenteront conjointement. Pour assurer la parité, le binôme de suppléants sera aussi composé d'une femme et d'un homme.

La carte des cantons a été redécoupée, chaque canton ayant été agrandi en fonction des chiffres de population. En Isère, le nombre de cantons passe de 58 à 29. La commune de l'Albenc se trouve située dans le canton du Sud Grésivaudan qui regroupe les communes des anciens cantons de Vinay et de Saint Marcellin.

Le nouveau Conseil départemental exercera les mêmes compétences que l'ex Conseil général, notamment en matière d'action sociale, de transport ou de gestion des collèges.

Usagers Transisère

L'Office de Tourisme du Pays de Vinay et Le Grand Séchoir seront fermés du 1er au 31 janvier 2015.

• Pour recharger votre carte OùRA ! pour février, vous pourrez acheter le titre de transport le Dimanche 1er février 2015.
L'accueil sera ouvert de 14h à 17h30

Réouverture de l'Office de Tourisme et du Grand Séchoir à partir
du 1er février 2015 au 31 mars 2015 – de 14h à 17h30
Du 1er avril au 31 octobre – de 10h à 18h (fermé le 01/05)
Du 1er novembre au 31 décembre – de 14h à 17h30 (fermé le 25/12) Fermé le lundi.

Les annonces ERDF de coupure de courant

Les annonces de coupures de courant ERDF pour travaux sont communiquées sur le site internet de la mairie et affichées. ERDF communique ces annonces par courrier à la mairie et à ses « gros clients ».
Les particuliers peuvent s'inscrire sur le site internet de ERDF pour recevoir un avis par e-mail
http://www.erdf-prevenance.fr/

Ordures ménagères : la fin du badge !

Le 16 octobre dernier, le Comité syndical du Sictom Sud Grésivaudan a décidé de supprimer le badge permettant de déposer les sacs fermés d'ordures ménagères résiduelles. Mesure qui sera effective dès le 1er janvier prochain sur l'ensemble des 180 points d'apport volontaire implantés sur le Sud Grésivaudan.

C'est donc au terme d'un débat ouvert et serein, animé par Bernard Eyssard, président du Sictom et maire de Saint-Vérand que la décision a été prise à une très nette majorité des délégués : 57 pour, 28 contre et 1 abstention.
Ce choix clair ne remet en cause, ni la nécessité de poursuivre et amplifier l'effort de réduction des déchets, ni le principe de la redevance qui reste en vigueur. Au contraire, cette décision a été prise dans le seul objectif de faciliter l'accès aux conteneurs d'ordures ménagères résiduelles après une période d'expérimentation sur quelques points d'apport volontaire, l'été dernier, qui a donné des résultats positifs. Là où ce dispositif a été testé, il a été constaté une diminution des dépôts sauvages, une stabilité des volumes d'ordures ménagères déposées et le maintien de la qualité globale du tri.

Ainsi, en mettant les Molok en accès libre, les élus répondent à une attente des habitants dont beaucoup souhaitaient la suppression de la contrainte du badge, jugé par eux peu pratique et pas assez fiable dans le fonctionnement du mécanisme. Une réalité dont il a été tenu compte !

Cette simplification est donc bien une décision qui, faisant appel à la responsabilité citoyenne, est une incitation à poursuivre et amplifier le tri de nos déchets pour en réduire les volumes et maîtriser les coûts de traitement que vous payez à travers la redevance.

Car si depuis quelques années, nous avons appris à trier nos déchets pour séparer les matières recyclables comme le verre, le papier, les cartons, les métaux, les plastiques, valoriser en compost les fermentiscibles et à utiliser la déchèterie pour les déchets encombrants, dangereux ou de jardin, un effort reste à faire pour réduire significativement la part des déchets non recyclables ou valorisables dont le coût de collecte et d'élimination est très lourd pour la collectivité donc pour vous, usagers !

Il s'agit donc d'amplifier les très bons résultats enregistrés ces dernières années en matière de tri, grâce aux efforts de chacun qui en cinq ans, ont permis de multiplier par 4 le tonnage des emballages recyclés.
On ne s'arrête en si bon chemin, on continue !

Pierre Liotard Vice Président SICTOM

SOIREE CELTIQUE

Samedi 21 mars, on fêtera à l'Albenc la Saint Patrick mais aussi le retour du printemps !

Le Comité des fêtes vous propose dans la salle des fêtes une soirée d'animation inédite. Vous pourrez applaudir le Bagad Menez Gwenn. Ce groupe s'est fait remarquer à l'automne à l'occasion du festival celtique de Rives. Il y aura de la bière irlandaise bien-sûr, des hot-dogs et de la musique pour tous les goûts.
Ambiance et convivialité garanties !
Alors, dès aujourd'hui retenez cette date sur votre agenda.

ST Jean 2015

Cet évènement important pour la vie du village se prépare dès à présent car il faut choisir et décider ce qui va être construit... ainsi pour cela toutes les bonnes idées sont les bienvenues, et la MJC vous attend donc pour une idée ou petit coup de main le vendredi 16 janvier.

CALENDRIER DES Manifestations

Samedi 10 janvier 2015 :
Voeux du Maire à 11h

Samedi 24 Janvier : 14h à la MJC
Assemblée Générale du Club de l'Age d'or

Samedi 14 février 2015 :
Carnaval organisé par le Sou des écoles

Samedi 21 février 2015 :
Choucroute organisée par le Club de l'âge d'Or

Samedi 28 février 2015 :
Assemblée génerale du Souvenir Français

Samedi 7 mars 2015 :
Soirée disco organisée par le Roller

Samedi 21 mars 2015 :
Soirée celtique organisée par le Comité des Fêtes

Dimanches 22 et 29 mars 2015 :
Elections départementales

Dimanche 29 mars 2015 :
Vide grenier organisé par le Sou des écoles

Avril :
Marché aux fleurs organisé par le Sou des écoles

Vendredi 19 Juin 2015 :
St Jean de la MJC

Samedi 27 juin 2015 :
Kermesse de l'école organisée par le Sou des écoles

Tous à vos souris

L'annuaire des commerçants, artisans, et autres professionnels est en ligne sur le site internet de la commune, avec leurs coordonnées, une brève description de leur activité, leurs horaires et localisation.
Cet annuaire a été mis à jour en novembre 2014.
Si vous souhaitez y apparaître veuillez contacter la mairie ou envoyer un message électronique à partir de la page <commerçants et autres professionnels>

Voyage au pays de la noix

PARTIE I

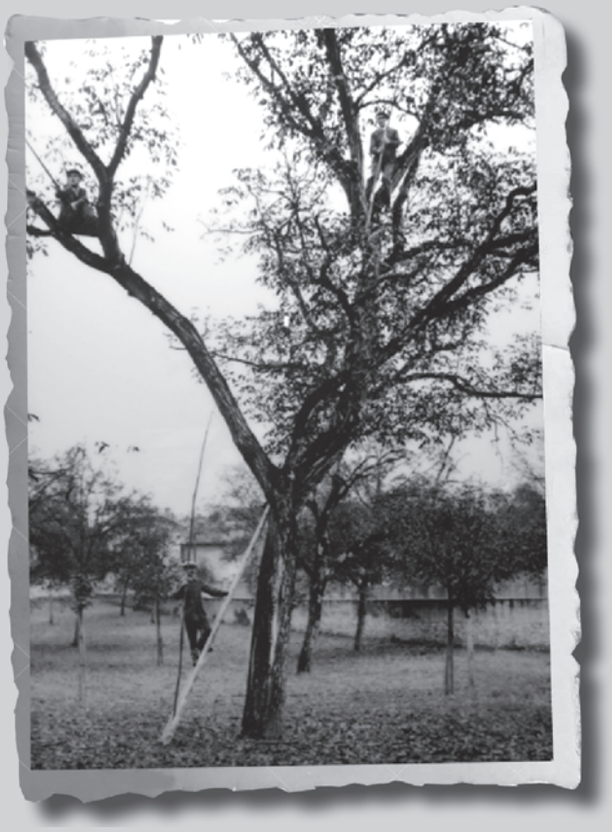

Des gauleurs de noix vers 1925

DE L'ÉCONOMIE DE CUEILLETTE À L'ÉCONOMIE TOUT COURT

Tous les ans au début de l'automne, la campagne albinoise est en effervescence.

Après le nettoyage des champs de noyers, tous les nuciculteurs sont sur le pont : c'est l'époque de la cueillette, pardon … de la récolte.

Alors que la domestication des noix remonte à l'époque gallo-romaine, la nuciculture dans notre pays dauphinois présente au Moyen Age s'est largement développée dès la fin du XIX siècle, en remplaçant la vigne et les mûriers victimes du phylloxera et de la maladie du ver à soie.

Depuis elle s'est intensifiée.

De la cueillette manuelle d'antan avec des gaules et des paniers, du brassage et séchage naturel des noix dans ces beaux séchoirs que l'on trouve au détour de tous nos chemins, et des soirées de mondée, réunissant familles et amis, on est passé graduellement à la récolte moderne. Des gros engins : vibreurs, ramasseuses, laveuses, sécheuses résonnent dans la campagne, et des bâtiments agricoles plus fonctionnels se sont adaptés à la mécanisation. Les besoins de saisonniers, jadis ardéchois pour la plupart, se sont considérablement réduits. De la vente sur les marchés locaux ou régionaux on est passé à une grande diversification sur le marché international.

A noter que dans les années vingt la noix de la région était largement exportée aux États-Unis.

Vous avez dit : noix de Grenoble ?

Avec l'obtention de l'appellation d'origine contrôlée (**AOC**) dès 1938, et de son équivalent communautaire l'appellation d'origine protégée (**AOP**) en 1996, la noix de Grenoble est appréciée mondialement. Il parait que l'appelation « Noix de Grenoble » avait été choisie du fait de la renommée de Grenoble dans la ganterie de qualité, exportée et appréciée outre-Atlantique. Sur les 9000 hectares environ consacrés à la nuciculture dans la région Rhône Alpes, la zone de production de la noix de Grenoble s'étend sur environ **7000 hectares** principalement en Isère, dans la vallée du Grésivaudan (184 communes), et déborde sur la Drôme (48 communes) et la Savoie (29 communes). Le CING (Comité Interprofessionnelle de la Noix de Grenoble) assure les missions de défense et de gestion de l'appellation.

La « **commission maturité** » composée de producteurs de noix de Grenoble et de metteurs sur le marché définit la date de début de secouage et de récolte dans la zone d'appellation contrôlée en fonction du degré de maturité des noix. Cela donne lieu à un arrêté préfectoral. Seules les variétés **Franquette** (plus de 80%), **Parisienne** (17 à 18%) et **Mayette** (2 à 3%), ont droit à l'appellation « noix de Grenoble » ; d'autres variétés de noix traditionnelles sont cultivées dans la région (mais bien moins qu'avant). Outre l'origine et la variété, des critères de taille et qualité sont définis pour la commercialisation des noix en AOC/AOP.

À suivre…

Directeur de la publication : Ghislaine ZAMORA **L'équipe rédactionnelle :** Brahim BASRI, Henri CAZES, Christelle GUIONNEAU, Cheryl ROLLAND, Anne-Laure ROUQUAIROL, Catherine STUCK, Marjory LUYTON

Imp. PRESS VERCORS - Imprimé sur papier recyclé IMPRIM'VERT®